

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2019

JCT/IC/NL – N° VILLE_2019DL031

Date de convocation : 21 mars 2019

Affichage du compte-rendu : 4 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : OFFRE DEUX INSCRIPTIONS MEDIATHEQUE POUR JEU CONCOURS

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit mars à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Michel MALTRAIT, Claude COLIN, Dominique BABE, Florent RIVOIRE, Souade KACI, Eddie BREVALLE, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Chantal RUBIO, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Joël CAS, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Annie BERTON (donne pouvoir à Réjane CLOUPET)

Excusés / absents : Céline BARIOZ, Philippe COLSON

Secrétaire de séance : Eric MAILLET

Rapporteur : Claude COLIN

La médiathèque municipale travaille en partenariat avec le collège René Cassin de Corbas pour promouvoir la lecture auprès du public des adolescents de 11 à 15 ans depuis 2017.

Dans ce cadre, un club de lecture est co-animé tous les mois par deux bibliothécaires et par la professeur-documentaliste du collège.

Un jeu-concours a été mis en place pour les participants du club de lecture, de novembre à février 2019. Ce jeu-concours a pour but de créer une passerelle entre les collections de la médiathèque et celles du centre de documentation du collège et d'encourager les participants à fréquenter la médiathèque.

Le jeu-concours donne lieu à une remise des prix, après tirage au sort parmi les bonnes réponses. Le premier et le deuxième prix sont une inscription gratuite à la médiathèque municipale de Corbas pour une durée d'un an.

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **APPROUVE** le principe de l'offre de deux inscriptions d'un an à la médiathèque municipale dans le cadre d'un jeu-concours destiné aux adolescents ;
- **AUTORISE** les agents de la médiathèque municipale à inscrire les deux lauréats gratuitement pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.